



JOURNEE INTERNATIONALE DE LA CEMAC DU 16 MARS 2019. COLLOQUE UOB ACTE III

Fiche pratique publié le 21/03/2019, vu 1682 fois, Auteur : [Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE](#)

Fidèle à ses missions de recherche et d'appui au développement, la communauté universitaire de la CEMAC s'est imposée de participer aux réflexions que LA RATIONALISATION DES COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES EN AFRIQUE CENTRALE suscite. L'Université Omar Bongo de Libreville a fédéré autour de cette thématique d'actualité, les Communautés concernées, les Etats membres et les chercheurs de la sous-région, dans le cadre de sa traditionnelle rencontre scientifique de célébration de la Journée Internationale de la CEMAC, le 16 mars dernier.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA CEMAC 16 MARS 2019

COLLOQUE UOB / ACTE IV

THEME

LA RATIONALISATION DES COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES EN AFRIQUE

LE CAS DE LA FUSION CEEAC/CEMAC : ENJEUX ET PERSPECTIVES.

PROGRAMMEINDICATIF

Samedi 16 mars 2019

-
8H30 : Installation des participants et des invités

09h00 : Cérémonie d'ouverture

- **Allocution d'ouverture** : par **PrJean Claude JAMES**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la FDSE.

- **Leçon inaugurale** : **PrMarc Louis ROPIVIA**, Professeur Titulaire de Géopolitique, Recteur de l'Université Omar BONGO.

9h40 : Pause-café

10h00 : Propos introductifs

Sergio ESONO ABESO TOMO, *l'affectiointégrationis* et le projet de fusion CEEAC/CEMAC, Avocat, ancien Président de la Cour suprême de la Guinée équatoriale.

Max MOUROU (CEEAC), Objectifs et état des lieux du processus de rationalisation

10h30 : Panel 1 : Les enjeux de la fusion CEEAC/CEMAC

Présidence : Pr Fidèle MENGUE ME ENGOUANG, Professeur Titulaire de droit public, Doyen honoraire de la FDSE de l'UOB.

Thème 1 : Les enjeux institutionnels de la fusion

Les enjeux structurels

M. Télesphore ONDO, Maître assistant au Département de droit public de la FDSE de l'UOB.

Les Enjeux fonctionnels

M. Arthur BENGA NDJEME, Enseignant au département de droit public de la FDSE de l'UOB.

Thème 2 : Les enjeux économiques et financiers de la fusion CEEAC/CEMAC

Pr Jean Jacques EKOMIE, Agrégé d'Economie, Professeur titulaire au Département d'Economie de la FDSE de l'UOB.

Pr Hervé NDOUME ESSINGONE, Agrégé de Science de Gestion, Maître de Conférences à l'INSG (Gabon)

Pr Henri KOULAYOM, Agrégé de Science de Gestion (RCA)

Thème 3 : Le point de vue des acteurs institutionnels et des partenaires au développement

CEMAC

BAD

Banque Mondiale

BEAC

Fond Monétaire International

PNUD

UE

12h30: Discussions

13h00: Cocktail Déjeuner

14h00 : Panel 2: Les perspectives de la fusion CEEAC/CEMAC

Présidence : Pr E NSIE, Agrégé des Facultés de Droit, Assesseur chargé de la pédagogie à la FDSE

-

Thème 1: Le Marché commun issu de la fusion CEEAC/CEMAC / La consolidation des acquis

François NDJAMONO, La fusion CEMAC/CEEAC : Les points *fusionnables*, Enseignant au département de droit privé de la FDSE de l'UOB.

Une zone de libre échange

PrJeanSylvain NDO NDONG, Assesseur chargé de la Recherche à la FDSE

Une union douanière

PrAlexis ESSONO OVONO, Agrégé des facultés de Droit

Une zone de libre circulation

PrPamphile MEZUI MBEING, Agrégé d'Economie, Chef du Département d'économie à la FDSE de l'UOB.

PrSerge LOUNGOU, Maître de Conférences en Géopolitique, FLSH (UOB)

Thème 2: Le futur Marché commun issu de la fusion CEEAC/CEMAC face à la ZLEC ?

PrGabriel ZOMO YEBE, Agrégé d'Economie (UOB)

PrSymphorien ENGONE MVE, Agrégé d'Economie (UOB)

MmeMarie-Colette KAMWE MOUAFFO, Chargé de cours (Université de N'Gaoundéré, Cameroun)

16h00: Discussions

16h30 : Panel 3 : L'harmonisation des politiques sectorielles et des normes CEMAC/CEEAC/OHADA

Présidence Pr Jean Claude JAMES, Agrégé de droit privé.

Fusion CEMAC/CEEAC et l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges

M.Jean Richard NZE NDONG dit MBELE, Enseignant au département de droit privé de la FDSE de l'UOB.

Droit bancaire et marchés financiers

Pr Alain KENMOGNE SIMO, Agrégé des facultés de Droit (Université de Yaoundé 2 Soa, Cameroun)

Droit et Politique des transports

Pr V. E.BOKALII Agrégé des facultés de Droit (Université de N'GaoundéréCameroun)

17h05 : Discussions

17h20 :Pause -café

17h30 : Rapport de synthèse

Pr ETIENNE NSIE (FDSE, UOB)

17h50 : Allocution de clôture.